

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
AU 30 JUIN 2018**

୫୫୦୫୫

SELCODIS SA
68 RUE SINGER
75016 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2018

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SELCODIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Bordeaux,
Le 23 décembre 2019

AUBART ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes titulaire

Mehdi KAHOUL

Commissaire aux Comptes

*Pièces annexées : Rapport financier au 30 juin 2018.
Ce rapport contient 27 pages.*

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux Comptes titulaire

Marie BONIFAZI GRENOUILLEAU

Commissaire aux Comptes

COMPTES CONSOLIDES**1. ACTIF (EN K€)**

	30/06/2018	31/12/2017
ACTIF		
Ecart d'acquisition		
Immobilisations incorporelles nettes	20	45
Immobilisations corporelles nettes	97	193
Actifs financiers non courants	10	15
Impôts différés		
Actif non courant	127	253
Stock	1 260	2052
Créances clients	91	79
Autres créances	1 760	1680
Trésorerie et équivalents de trésorerie	533	153
Actif courant	3 643	3964
TOTAL ACTIF	3 770	4217

2. PASSIF (EN K€)

	Exercice clos le 30.06.2018	Exercice clos le 31.12.2017
Passif		
Capital	1 865	1 865
Réserves consolidées	-28 409	-27 718
Résultat net Groupe	141	-722
Capitaux propres part du Groupe	-26 403	-26 575
Intérêts minoritaires	15	-13
Réserves minoritaires	-2 319	-2 319
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-28 707	-28 908
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	1 510	1 633
Dettes financières à long terme	26 584	26 596
Passifs d'impôt différé		
Passif non courant	28 094	28 229
Dettes fournisseurs d'exploitation	559	221
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an		
Autres dettes	3 791	3 637
Dettes financières à court terme	0	1 006
Crédits à court terme et banques	32	32
Passif courant	4 382	4 896
TOTAL PASSIF	3.770	4.217

3. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN K€)

	Exercice clos le 31.06.18	Exercice clos le 31.12.17
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 749	442
Autres produits de l'activité	2	3
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	1 751	445
Achats consommés	-973	-177
Achats et charges externes	-591	-878
Mali OED	-32 008	
Subventions d'exploitation	0	1
Impôts et taxes		
Charges de personnel	-76	-152
Dotations aux amort. et aux provisions nettes	81	51
Reprise provision sur mali OED	32 008	
Autres produits et charges	-1	-4
RESULTAT OPERATIONNEL	191	-1160
Coûts de l'endettement net	0	0
Autres produits et charges financières	-35	-21
RESULTAT AVANT IMPOT	156	-735
Impôt sur les résultats		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	156	-735
Quote-part des sociétés mises en équivalence		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	156	-735
Part revenant aux intérêts minoritaires	15	-13
RESULTAT NET REVENANT L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	141	-722
Résultat net par action (en euros)	0.014	-0.072
Résultat net dilué par action (en euros)	0.014	-0.072

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN K€)

(En milliers d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
TRESORERIE AU 1ER JANVIER	121	56
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	156	-735
Résultat des minoritaires	0	0
Amortissements et provisions nets des reprises	-32 133	-46
Actualisation des dettes et créances long terme		
(Plus) ou moins value sur sortie d'actifs	32 032	
Neutralisation du résultat sociétés mises en équivalence		
Variation périmètre	0	1 450
Coût de l'endettement financier net	0	1 035
Charges d'impôt (exigible et différé)		
Capacité d'autofinancement	55	1 704
Impôts versés		
Variation sur clients et autres créances	709	-351
Variation sur fournisseurs et autres dettes	540	1 003
Impact déconsolidation Marc Milann	166	
Incidence variation de périmètre (trésorerie acquise)		1 641
Flux nets de trésorerie opérationnels	1 444	3 997
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Flux nets de trésorerie sur investissements	-23	-3 933
Flux nets de trésorerie après investissements	-23	-3 933
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		
Augmentation / remboursement net des comptes courants	-38	0
Remboursement emprunt	-1 031	
Intérêts financiers nets versés		
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	-1 043	0
Variation de la trésorerie	380	64
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	501	121
	30/06/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents actifs	533	153
Concours bancaires	-32	-32
Dettes financières court terme		
Trésorerie nette	501	121

5. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (EN K€)

Le capital social est composé de 6 215 364 actions.

Variation des capitaux propres du Groupe

(Part du Groupe)

	Capital	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total capitaux propres
Situation au 31/12/17	1 864 610	(30 037 559)	(734 898)	(28 907 847)
Affectation résultat N-1		(734 898)	734 898	0
Résultat 30/06/18			156 196	156 196
Defrep(annulation créance MG passée en perte N-1)		1 920		1 920
				0
Variation périmètre <i>Marc milann</i>		42 783		42 783
Situation au 31/12/18	1 864 610	(30 727 754)	156 196	(28 706 948)

Intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Intérêts minoritaires en début d'exercice	-13	0
Résultat de l'exercice	15	-13
Variation périmètre(déconsolidation Marc Milan)	13	
Réserves	-2 319	-2 319
Intérêts minoritaires en fin d'exercice	-2 304	-2 332

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**NOTES PRELIMINAIRES****Informations relatives à l'entreprise**

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers du groupe EDA SA, ont été perdues au cours du 1^{er} semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

SELCODIS SA garde néanmoins ses activités annexes au travers de ses filiales la société DEFREP qui a une activité immobilière et la SNC DEFREP COSMETIC et sa filiale IT STYLE Diffusion spécialisées dans la vente de tous produits cosmétiques.

Du fait de la radiation de la SCI LA GRANGE, les titres de participations ainsi que les comptes courants ont été sortis.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe SELCODIS au 30 Juin 2018 ont été préparés conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Après une procédure d'alerte initiée par les commissaires aux comptes en août 2009, la société a été convoquée une première fois au Tribunal de Commerce de Paris dans le cadre de la prévention des difficultés le 20 octobre 2009.

Lors de l'audience du 6 mai 2010, une procédure d'enquête a été décidée par le Tribunal de Commerce avec nomination d'un enquêteur, Maître Pierrel, mandataire judiciaire. Ce dernier a rendu son rapport le 12 juillet 2010.

Lors de l'audience du 9 novembre 2010 et après avoir exposé la situation de la société à fin octobre 2010 faisant notamment état d'une dette exigible s'élevant à 435.815 euros, composée de dettes quasi exclusives envers l'Etat et les conseils de la société – dette qui s'élevait à un montant de 616.862 euros au 31 décembre 2009 - d'une présentation d'une prévision d'activité des filiales de la société sur les 15 mois à venir, le Président du Tribunal de Commerce de Paris, a décidé de laisser la société « in bonis » estimant que le montant des dettes exigibles et les perspectives de remboursement déjà en cours ne justifiaient pas une procédure judiciaire dans l'immédiat et a fixé » un nouveau rendez-vous le 26 janvier 2011 pour faire un nouveau point sur la situation financière de la société.

Après les audiences du 15 Juin et du 20 octobre 2011, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a constaté que la société avait pris du retard dans la réalisation du chiffre d'affaires attendu et lui a donné une nouvelle convocation pour le 30 novembre 2011.

Dans ces circonstances, la société a décidé de déposer une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de Commerce de Paris le 15 novembre 2011, afin d'obtenir l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Par jugement du 29 novembre 2011, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société, avec une période d'observation de 6 mois et a nommé Maître Christophe Thévenot comme administrateur judiciaire et Maître Frédérique Levy, mandataire judiciaire.

Par jugement en date du 22 mai 2012, cette période d'observation a été prolongée de 6 mois, jusqu'au 29 novembre 2012, période nécessaire pour confirmer les possibilités de développement d'une nouvelle activité, dans l'optique de permettre à la société de présenter un plan de continuation. En date du 27 novembre 2012, la période d'observation a été prolongée jusqu'au 29 mai 2013 pour permettre à la société de présenter un plan de continuation qui sera examiné par le Tribunal de Commerce de Paris le 5 juin 2013.

En date du 3 juillet 2013, le Tribunal a accepté le plan de redressement par voie de continuation de la société et a désigné la société THEVENOT PERDEREAU MANIERE en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

Ce jugement a fixé les modalités suivantes :

- Remboursement des créances dont le montant est inférieur à 300 euros à intervenir dès l'adoption du plan
 - Règlement des autres créances vérifiées et admises à 100 % sur 10 ans, à l'exception du compte courant d'associé de Mr Selce dont le paiement est différé en fin de plan.
 - La première échéance de 3% a été honorée le 2 juillet 2014
 - La deuxième échéance a été payée le 30 juin 2015
 - La troisième échéance a été payée le 30 juin 2016 par apport en compte courant de Monsieur Lucien Selce.
- La quatrième échéance a été payée le 18 septembre 2017.
- La cinquième échéance sera payée en juillet 2018.

La caution de Mr Selce a été appelée à hauteur de 7.326 K€ pour des pertes sur les filiales liquidées.

Depuis, le 1^{er} janvier 2017, la société DEFREP fait partie du groupe d'intégration fiscale dont Selcodis est tête de groupe.

Le 31 mai 2017, la société DEFREP et la société WAGRAPAR ont constitué par apport de capital, la SNC DEFREP COSMETICS au capital de 10 000 €. Cette société a été intégrée dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017.

Le 1^{er} juin 2017 la société DEFREP, agissant pour le compte de la SNC DREFREP COSMETICS, a pris une participation de 50% dans la SAS IT STYLE DIFFUSION au capital de 8.000 €

Le 8 juin 2017 la société DEFREP, agissant pour le compte de la SNC DREFREP COSMETICS, a pris une participation de 70% dans la SARL MARC MILANN au capital de 1 524 €.

A la date du 30 juin 2018, la société SARL MAC MILANN est en cours de liquidation. Elle n'a donc pas été intégrée dans le périmètre de consolidation.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux de consolidation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les principes comptables retenus au 30 Juin 2018 sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 publiés.

Au titre de l'exercice les filiales sans aucune activité, mise en liquidation judiciaire ont été exclues du périmètre de consolidation.

2.1.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent au 1^{er} semestre 2018 les états financiers de SELCODIS et de ses filiales : DEFREP, DEFREP COSMETICS, IT STYLES et GIE FINANCIERE SUPERVOX.

La société SARL MARC-MILANN n'a pas été consolidée car la société était en cours de liquidation au 30 juin 2018.

La filiale italienne FMI n'a pas été consolidée car les informations nécessaires à la consolidation n'ont pas pu être obtenues dans les délais . Cette société est détenue à 100 % par la société IT STYLES DIFFUSION ;

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur lesquelles SELCODIS exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale, à l'exception de IT STYLE qui a été consolidée par la méthode de l'intégration proportionnelle .

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers ne contribuent pas de façon significative aux comptes consolidés et n'intègrent pas des flux intra-groupe avec les sociétés du Groupe.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées :

- Elimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- Elimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- Elimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées, ainsi que les provisions pour risques et charges destinées à couvrir les situations nettes déficitaires des filiales consolidées.

2.1.2 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés consolidées ont établi des situations comptables au 30 Juin 2018.

2.1.3 Méthode de conversion des éléments en devise

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par SELCODIS et ses filiales.

2.1.4 Classification des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.1 Écarts d'acquisition

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

Compte tenu de la liquidation des sociétés EDA et 2MD et de la non prise en compte de ses sociétés dans le périmètre de consolidation, les écarts d'acquisition ont été soldés au 31/12/2009.

La société DEFREP a été acquise à la valeur de ses capitaux propres au 30/09/2017. Il n'y a pas eu d'écart d'acquisition constaté, aucun actif n'étant à réévaluer.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Compte tenu de l'antériorité et de l'absence d'exploitation du fonds de commerce les deux malis de fusion de « OED » figurant dans les comptes pour un montant de 32 008 K€ ont été passé en pertes, et la dépréciation de 32 008 k€ a été reprise en profits .

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Construction	Linéaire	10-30 ans
Matériel Industriel	Linéaire	8-20 ans
Agencements, aménagements	Linéaire	5-10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau 1 informatique	Linéaire	8 ans
Matériel divers	Linéaire	5-10 ans

2.2.4 Actifs financiers non courants

Les titres de participation non consolidés, les prêts et dépôts et cautionnements constituent les actifs financiers non courants.

Ces actifs ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Cette valeur est estimée en tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le Groupe.

En cas de cession postérieure à la clôture de l'exercice, les conditions de cession sont retenues pour la détermination des éventuelles provisions pour dépréciation des titres de participation.

2.2.5 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 Impôts différés

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe SELCODIS.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfiques imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur probable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs d'impôt différés non reconnus sont appréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

2.2.7 Emprunts

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par exception, les passifs pour lesquels l'échéancier de remboursement n'est pas connu avec une précision suffisante sont comptabilisés à leur valeur nominale (compte courant de Mr Lucien SELCE).

2.2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Autres provisions

Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse et d'une évaluation au cas par cas.

2.2.9 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué est, en l'absence de dilution et de plan de stock-option, identique au résultat par action.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sortie du périmètre de consolidation au 01 janvier 2018 de la société : MARC-MILANN.

	30/06/2018		31/12/2017
	% de contrôle	% intérêt	
Sociétés consolidées par intégration globale			
SELCODIS 68,rue Singer – 75016 Paris			
DEFREP 68,rue Singer – 75016 Paris	100,00%	100,00%	100,00%
DEFREP COSMETICS 68,rue Singer – 75016 Paris	100,00%	100,00%	100,00%
MARC-MILANN 37, rue René Cassin – 51430 Bezannes			70%
FINANCIERE SUPERVOX ZI Du Midi – 31 190 AUTERIVE	43,75%	43,75%	43,75%
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle			
IT STYLE 68,rue Singer – 75016 Paris	100%	50%	50%

4. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Rapport de l'activité du 1^{er} semestre 2018

En date du 3 juillet 2013, le Tribunal a accepté le plan de redressement par voie de continuation de la société.

La première échéance du plan a été honorée en Juillet 2014, la seconde en juillet 2015 et la troisième en juin 2016, et la quatrième échéance a été honorée le 18 septembre 2017.

5. NOTE SUR LE BILAN CONSOLIDE

5.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs financiers non courants

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Immobilisations incorporelles	20	45
Immobilisations corporelles	103	245
Actifs financiers non courants	14 968	14 989
Total immobilisations	15 091	15 280

Le détail des amortissements et provisions est le suivant :

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Immobilisations incorporelles	0	1
Immobilisations corporelles	6	52
Actifs financiers non courants	14 958	14 974
Total immobilisations	14 964	15 027

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2017	Augmentation	Diminution	30.06.2018
Participations non consolidées	14 895		16	14 878
Dépôt sur baux commerciaux	73		5	68
Autres actifs financiers non courants	21			21
Valeur brute	14 989		21	14 968

Les dépréciations relatives aux actifs financiers non courants sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31.12.2017	Dotations	Reprises	30.06.2018
Participations non consolidées	14 888		16	14 872
Autres actifs financiers non courants	86			86
Total dépréciations sur actifs financiers non courants	14 974	0	16	14 958

Les participations non consolidées correspondent :

– Aux titres des sociétés en liquidation :

NAUDER SA	13.451 K€
EDA	1.066 K€
CREANCES RATTACHEES	31 K€
	<hr/>
Au 30/06/2018	14.548 K€

– Aux titres des autres sociétés :

SCI LE ROUAT	249 K€
SCI LA REINE	76 K€
SOCIETE FMI	<u>5 K€</u>
Au 30/06/2018	330 K€

TOTAL **14.878 K€**

Le tableau suivant détaille par participation, la situation des capitaux propres à la dernière clôture annuelle, la quote-part de participation ainsi que les valeurs comptables inscrites dans les comptes de SELCODIS :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

	Capital (K€)	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur Comptable des titres détenus		Résultats
				Brut	Net	
S.C.I DU ROUAT Le Rouat - 31190 AUTERIVE SIREN : 320 722 226	2	68	100,00	249	0	0
S.C.I. LA REINE Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 399 220 151	76	-127	100,00	76	0	-1
NAUDER SA * ZI du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 542 080 627	862	-23 824	99,99	13 451	0	-388
EDA SA (1) 31 avenue F. Roosevelt 75008 Paris SIREN : 444 284 822	4 045	-25 516	99,94	1 066	0	-29 049

(*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2003 (chiffres au 30/06/2003)

- (1) La société EDA a été mise en liquidation le 26 mai 2009. Les chiffres concernent l'exercice du 31 décembre 2008, non arrêté.

5.2 Impôts différés actifs

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

5.3 Stock

	30/06/2018	31/12/2017
Valeur brute des stocks	1 260	2 052
Dépréciation des stocks	0	
Valeur nette des stocks	1 260	2 052

Le stock est composé :

- d'un stock de marchandises détenu par IT STYLE pour 317 k€
- d'une partie du coût d'acquisition d'un immeuble situé à AMIENS (des lots ont été vendus au 30 juin 2018) pour 571 k€
- , et d'un immeuble à SAINT-CLOUD , acquis par la société DEFREP en sa qualité de marchand de bien pour 371 k€

5.4 Créances clients & comptes rattachés et autres créances

Détail des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	Valeur nette au 30/06/18	Valeur nette au 31/12/17
Avance et acomptes		
Fournisseurs AAR		
Clients et comptes rattachés	91	79
Personnel et organismes sociaux		
Etat & collectivité	96	150
Charges constatées d'avance et cpte de régularisation d'actif		
Créances sur société d'affacturage		
Créances sur filiales non consolidées	601	533
Autres	1 063	997
Valeur nette des créances	1 851	1 759

Echéancier des clients et comptes rattachés et autres créances

En milliers d'euros	Total 30/06/2018	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes			
Fournisseurs AAR			
Clients et comptes rattachés	91	91	
Etat et collectivité	96	96	
Charges constatées d'avance	15	15	
Créances sur filiales non consolidées	598	598	
Autres	1 051	1 051	
Valeur nette des créances	1 851	1 851	

5.5 Créances sur filiales non consolidées

Au 30 juin 2018, l'analyse du risque est la suivante :

<i>JUSTES VALEURS BILANCIELLE (En milliers d'euros)</i>	Brut	Provision pour dépréciation	Imputation sur compte courant	Net
Titres de participation détenus par SELCODIS	14 842	-14 842		0
Créances détenues par SELCODIS	9 244	-9 244		0
Créances nettes détenues par le GIE SUPERVOX*	2 625	-2 625		0
	0	0		0
Créances détenues par DEFREP COSMETICS	598			598
	27 309	-26 711	0	598

Conformément à son engagement du 20 octobre 2006, le compte courant de l'actionnaire a été appelé à hauteur de 7.326 K€ pour couvrir les pertes sur les filiales liquidées.

5.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette s'établit à 501 K€ et se détaille de la façon suivante :

	30/06/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents actifs	533	153
Concours bancaires	32	32
Trésorerie nette	501	121

5.7 Réserves consolidées

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- La part du groupe dans les résultats non distribués et annulés par les sociétés consolidées depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation jusqu'à l'ouverture de l'exercice,
- L'incidence sur les résultats des retraitements accumulés.

5.8 Provisions pour risques & charges

5.8.1 Part à long terme

La part à long terme des provisions pour risques et charges se détaille de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Dotations	Reprises	30/06/2018
Divers	1 634		123	1 510
Total	1 634		123	1 510

5.9 Emprunts & dettes financières

L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

En milliers d'euros	Total 30/06/2018	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières diverses				
Emprunt Crédit-bail				
Participation des salariés				
Obligations				
Divers				
Compte-courant LS réservé, risques liquidatifs hors bilan (1) et Cegi (2)	8 176		8 176	
Compte-courant LS disponible (3)	18 408		18 408	
TOTAL	26 584		26 584	-

Les risques liquidatifs hors bilan des filiales (Voir § 8) sont estimés à 4 176 K€.

- (2) Monsieur Selce a affecté à titre de gage et de nantissement au profit de la CEGI son compte courant à hauteur de 4 000 K€.
- (3) Le compte courant disponible de Monsieur Lucien Selce s'établit au 30 juin 2018 à 18 408 K€.

Comme indiqué dans le § 8 (engagement hors bilan), Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan.

5.10 Détail des dettes d'exploitation

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Dettes fiscales et sociales	384	419
Divers (1)	3 407	3 218
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	3 791	3 637

L'ensemble de ces dettes est à échéance moins d'un an.

(1) Les dettes diverses se composent du compte courant sur filiales non consolidées à hauteur de 71 K€

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 749 K€.

Les charges sont principalement composées :

- Achats de marchandises (y compris variation de stock) : 973 k€
- de locations : 64 k€
- d'honoraires : 267 k€
- frais de personnel : 75 k€

Le résultat opérationnel est de 191 K€

6.1 Situation des amortissements réputés différés (ARD) et reports déficitaires fiscaux du groupe

Dans le cadre de la situation consolidée au 30 juin 2018, la situation fiscale se traduit par :

- Déficit reportables (en base) : 48 157 K€
- Au 30 Juin 2018, l'impôt relatif aux déficits reportables n'a pas été comptabilisé.

Le groupe fiscal comprend, au 30 Juin 2018, les sociétés suivantes :

- SELCODIS
- DEFREP

AUTRES INFORMATIONS**Engagements hors bilan**

Engagements donnés	Montant (en K€)
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties (1)	4 176
Engagements de paiement de loyers	0
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés	0
Total	4 176
(1) Dont concernant :	
- Plan de continuation Nauder	4 176
Engagements reçus	
Cautions (2)	8 584
Total	8 584
Nantissement du compte courant	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000
Total	4 000

(2) Dont octroyées par :

- | | |
|---|-------|
| - <u>Chenard & Walcker</u> : sur plan de continuation Nauder 2000 | 4.176 |
| - <u>CEGI</u> (Loyer Auterive) | 1.734 |

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- | | |
|-----------------------|-----------|
| - <u>Lucien Selce</u> | 26 584 k€ |
|-----------------------|-----------|

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10.000 K€ pour couvrir les engagements bilanciaux au titre des risques sur filiales liquidées.

A ce titre, la caution de Mr Selce a été appelée à hauteur de 7.326 K€

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Autres engagements

Le compte courant de Monsieur Lucien Selce fait l'objet d'un nantissement au profit de la CEGI à hauteur de 4000 K€.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

En conformité avec la norme IAS 24.9 révisée en 2003, il est présenté ci-après les données relatives aux personnes morales contrôlant le Groupe, aux personnes physiques faisant partie des principaux dirigeants, étant rappelé que, compte tenu des déconsolidations intervenues en 2003 et 2004, il n'existe plus de parties liées contrôlées par le Groupe.

1. Personnes morales	K€
Néant	0
Total	0

2. PERSONNES PHYSIQUES	
Monsieur Lucien SELCE	0
Compte courant passif (1) (2)	26 584
Total	26 584

(1) Au 30 Juin 2018, le compte courant de Monsieur Selce a été évalué à sa juste valeur.

Le tableau suivant retrace ces modalités d'évaluation des comptes courants de Monsieur Selce au 30.06.2018:

Nature du compte	Valeur avant retraitement	Imputation des créances sur filiales non consolidées (Cf. § 5.8)	30/06/2018
Compte courant	26 584	0	26 584

(2) Monsieur Lucien Selce a réservé ce compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les risques résiduels hors bilan (4.176 K€) et l'engagement au profit de la CEGI (4.000 K€) (cf. § 8).